



Syndicat des indépendants

Ensemble pour réussir

Le maintien du chômage partiel : une fausse bonne nouvelle



LE MAGAZINE DES CHEFS DE CUISINE

Maintien du chômage partiel jusqu'au 31 décembre : une fausse bonne nouvelle pour Marc Sanchez



L'annonce de la prolongation au 31 décembre 2020 du dispositif de chômage partiel pour le secteur du tourisme par le Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne n'est pas une bonne nouvelle pour tout le monde.

Marc Sanchez, Secrétaire général du **SDI (Syndicat des indépendants)**, ne s'enchanté en effet pas d'une telle mesure, et accuse un certain nombre d'incohérences :

« Le chômage partiel vise à préserver l'emploi et protège essentiellement les salariés. L'entreprise n'y voit d'autre compensation que le fait de ne pas être tenue de licencier. Si l'on souhaite soutenir l'entreprise en qualité d'agent économique support de l'emploi, il est nécessaire d'agir aussi sur ses autres postes de dépenses contraintes. Je pense notamment à la question des loyers commerciaux pour lesquelles aucune solution fiable n'a été mise en œuvre à ce jour ; à celle des remboursements d'emprunts dont il est nécessaire de prolonger la suspension ou encore aux charges fiscales, y compris locales, à ce jour simplement reportées à défaut d'être annulées. Je note enfin que, dans la même semaine, les cafés-restaurants se voient restreindre leurs capacités d'accueil avec le principe d'interdiction de chauffage des terrasses puis se voient prolonger les aides au maintien de leur activité en période hivernale. Pourrait-on suivre une ligne directrice cohérente de soutien massif à ce secteur en pleine détresse ? »

Industrie Hôtelière

le magazine des hôtels
et hôtels-restaurants